

Une association nationale des formateurs au numérique du premier degré



Pourquoi ?

L'association a pour but :

- La veille pédagogique et technologique,
- La mutualisation des connaissances et des pratiques liées à l'usage du numérique.
- La reconnaissance du statut de formateur des ERUN,

Nos propositions :

- Aménagement du CAFIPEMF pour les ERUN, identique à celui appliqué aux directeurs et CPC faisant fonction,
- Les ERUN bénéficiaires de la prime REP ou REP+, en zone d'éducation prioritaire,
- VAEP pour les ERUN qui sont en poste depuis 3 ans, mêmes modalités que pour le CAPEI, afin d'obtenir le CAFIPEMF et devenir CPC en charge du numérique.
Ceux qui ne le souhaitent pas restent ERUN, dans les conditions actuelles,
- Les ERUN ne doivent exercer que sur une seule circonscription.

Nos outils de communication :

- La liste d'échanges nationale
- Nos comptes : X, LinkedIn, Bluesky et Mastodon
- Le site de l'association
- La liste d'échanges des adhérents
- Le Kit ERUN

Actions :

- Aides financières aux acteurs du numérique éducatif : associations, ERUN, CPC numérique, enseignants, créant des ressources numériques mises à disposition de tous gratuitement et sans publicité,
- Participations à Ludovia#FR en Ariège où se tient notre assemblée générale annuelle et à Ludovia#BE à Spa
- Participation au salon Educatech-expo à Paris,
- Partenaire du Carrefour de l'innovation pédagogique
- Offres réservées aux adhérents, tout au long de l'année,
- Rencontres régulières au ministère afin de porter les propositions de l'association,
- Publications dans différents médias pour faire connaître la situation des ERUN,
- Rencontre en 2016 avec madame la ministre. Obtention du versement d'une IMP pour les ERUN,

Comment adhérer ?

C'est simple, le lien est sur la page d'accueil du site :

<https://aftrn.net>

